



RECU EN PREFECTURE

Le 30 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230622-D00718510-DE

Publié le : 30/06/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 22 Juin 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

#### Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°4), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°4), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°5), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (à partir de la question n°3, après le vote des amendements), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°3, à partir du vote de l'amendement n°5), Mme Valérie HALLER (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°48 incluse), M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°17), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°17 incluse), M. Jean-Hugues ROUX (à partir de la question n°5), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°41 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (à partir de la question n°5), Mme Christine WERTHE.

#### Secrétaire :

M. André TERZO.

#### Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Marie ZEHAF.

#### Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Valérie HALLER à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO (à partir de la question n°49), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°16 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°18), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°42), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

**OBJET :** 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° 2023/007185

**Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir  
certains actes de gestion courante  
Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Rapporteur** : Mme Anne VIGNOT, Maire

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Mme la Maire pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

**I. Décisions prises en matière financière**

Citadelle - DIV.23.00.D5 en date du 25/04/2023 - Tarifs des concerts à la Citadelle-Patrimoine Mondial durant la saison estivale 2023

Finances - FIN.23.00.D8 en date du 24/04/2023 - Demandes de subventions - Travaux d'aménagement de la Boutique Jeanne Antide - Etat - Département du Doubs pour un montant de 91 250 €

Finances - FIN.23.00.D9 en date du 24/04/2023 - Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales - Crèche de Montrapon - remplacement de la clôture acoustique - Caisse d'allocations familiales pour un montant de 128 000 €

Finances - FIN.23.00.D10 en date du 27/04/2023 - Demandes de subventions auprès de l'Etat - projets de fonctionnement éligibles à la Dotation Politique de la Ville - Etat pour un montant de 88 074 €

**II. Encaissements d'indemnité de sinistre**

Acceptation d'un virement de 2 200,00 € de WALLIS TOWERS WATSON FRANCE, assureur « objets d'art » de la Ville correspondant à l'indemnité versée suite à un sinistre le 2 novembre 2022 au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon et ayant endommagé une œuvre de BARI « Les Apôtres ».

Acceptation d'un virement de 800,00 € de WALLIS TOWERS WATSON FRANCE, assureur « objets d'art » de la Ville correspondant à l'indemnité versée suite à un sinistre le 19 novembre 2022 au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon et ayant endommagé une œuvre de BARI « Les Miroirs des Apparences ».

Acceptation d'un virement de 36,69 € de la SMACL, assureur automobile de la Ville correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 19 septembre 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 2613.

Acceptation d'un chèque de 499,98 € de la MAIF, assureur « dommages aux biens » de la Ville, suite à choc de véhicule ayant endommagé une bordure du site de l'Orangerie à Besançon le 3 février 2022.

Acceptation d'un virement de 444,00 € de WALLIS TOWERS WATSON FRANCE, assureur « objets d'art » de la Ville correspondant à l'indemnité versée suite à un sinistre de septembre 2022 au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon et ayant endommagé une œuvre de TATAH.

Acceptation d'un virement de 158,99 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de la circulation du 7 novembre 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 7166.

Acceptation d'un virement de 1 619,19 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de la circulation du 29 novembre 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 2725.

Acceptation d'un virement de 903,60 € des ACM IARD correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre une descente de gouttière de la Maison de quartier de Montrapon à Besançon le 12 janvier 2023.

### **III. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT au 01/01/2022) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT**

#### **Construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe gymnase DIDEROT -Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC)**

Titulaire : PMM SAS – 39100 DOLE

Montant : 81 250 € HT

Date de notification : 04/04/2023

#### **Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature - Marché subséquent : Orangerie désimperméabilisation stationnements**

Titulaire : Groupement ALBIZZIA ESPACES VERTS – 25170 RUFFEY LE CHATEAU et COLAS France – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Montant : 45 020,32 € HT

Date de notification : 06/04/2023

#### **Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature - Marché subséquent : maternelle Kergomard requalification et végétalisation de la cour et du parvis**

Titulaire : FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT – 25270 LEVIER

Montant : 91 518,80 € HT

Date de notification : 06/04/2023

#### **Travaux d'aménagement de locaux destinés aux activités nautiques et outdoor**

Lot 8 : Plâtrerie isolation peinture faux-plafonds cloisons modulaires

Titulaire : BISONTINE DE PEINTURE - 25770 SERRE LES SAPINS

Montant : 514 874,80 € HT

Date de notification : 21/04/2023

#### **Extension des chaufferies du Centre administratif municipal, de l'Institut supérieur des beaux-arts, de la cuisine centrale et de l'école Jean Zay par des chaufferies bois**

Lot 1 : Chaufferies biomasse

Titulaire : TIGR - 23300 SAINT MAURICE LA SOUTERRAINE

Montant : 632 350 € HT

Date de notification : 03/05/2023

### **IV. Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT/avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) :**

Fourniture de jeux, jouets, matériel de loisirs créatifs et de matériel de motricité

**Avenant 2 - Lot 02 : Matériel de loisirs créatifs**

Titulaire : BMB CYRANO – 21200 BEAUNE

Objet de l'avenant : augmentation des prix du BPU en raison de la hausse des matières premières, énergie,...

Montant initial du marché : accord-cadre sans montants minimum ni maximum

Montant de l'avenant HT : sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 04/05/2023

**Avenant 2 - Fourniture de petit matériel de restauration aux différents services de la Ville de Besançon**

Titulaire : DEH ECOTEL – 21000 DIJON

Objet de l'avenant : augmentation des prix du BPU en raison de la hausse des matières premières, énergie,...

Montant initial maximum du marché : 88 000 € HT/ 4 ans

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 11/04/2023

**Avenant 1 - Elaboration de la méthodologie et des conditions de mise en œuvre de l'Agenda 2030, stratégie de résilience de la Ville de Besançon**

Titulaire : AUXILIA – 75000 PARIS

Objet de l'avenant : Majoration de 5 jours de la mission et prolongation de la durée d'exécution de la mission de 6 mois.

Montant du marché : 63 125 € HT

Montant de l'avenant : 4 250 € HT

Date de notification de l'avenant : 25/04/2023

**Construction de serres botaniques et de locaux connexes au Jardin des Sciences****Avenant 2 - Lot 01 : Gros œuvre**

Titulaire : SMBTP - 25320 CHEMAUDIN

Objet de l'avenant : Différentes prestations en moins et en plus-value

Montant initial du marché : 800 285,40 € HT

Montant de l'avenant : 5 253,77 € HT

Date de notification de l'avenant : 13/04/2023

**Avenant 1 - Lot 02 : Charpente métallique**

Titulaire : OBLIGER - 25320 CHEMAUDIN

Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires (prototype et éléments structurels complémentaires)

Montant initial du marché : 308 092,50 € HT

Montant de l'avenant : 14 205 € HT

Date de notification de l'avenant : 13/04/2023

**Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre pour la mise en Accessibilité de l'Ecole Elémentaire Arènes à Besançon dans le cadre d'un Ad'AP****Avenant 1 - Marché subséquent n°1 : Diagnostic Faisabilité**

Titulaire : LA FABRIKE - 25000 BESANCON

Objet de l'avenant : Modification du groupement suite à défaillance d'un cotraitant

Montant initial du marché : 7 500 € HT

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 13/04/2023

**Avenant 1 - Pré verdissement du futur quartier Grette**

Titulaire : GUINTOLI SAS - 21000 DIJON

Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires

Montant initial du marché : 314 973,50 € HT

Montant de l'avenant HT : 13 132,17 € HT

Date de notification de l'avenant : 09/05/2023

**Avenant 1 - Etude du fonctionnement et de l'organisation de la Direction de l'Education :  
diagnostic, analyse et préconisations**

Titulaire : ESPELIA – 75000 PARIS

Objet de l'avenant : Modification du planning

Montant initial du marché : 49 650 € HT

Montant de l'avenant : 2 750 € HT

Date de notification de l'avenant : 17/03/2023

**V. En matière d'affaires juridiques, contentieuses, et d'assurances :**

Dépôts de plainte Ville (le cas échéant avec constitution de partie civile) :

- Le 8 mars 2023 , graffitis sur la fontaine Place de la révolution, sur un mur porte Rivotte et sur un mur de soutènement du parking Saint Paul,
- Le 31 mars 2023, dégradations sur les toilettes sèches du parc de jeux de Velotte,
- Le 13 avril 2023, vol d'un mât et d'un drapeau tricolore en face de la cour de l'ancien hôpital Saint-Jacques,
- Le 28 avril 2023, dégradations et abandon de déchets à la crèche de Montrapon,
- Le 3 mai 2023, vol de matériels à la crèche des Orchamps,
- Le 5 mai 2023, intrusion et dégradations au centre municipal rue Sancey et vol d'un véhicule,
- Le 9 mai 2023, intrusion, dégradations et vol au centre municipal rue Sancey,
- Le 10 mai 2023, dégradations sur la crèche des Orchamps,
- Le 11 mai 2023, tentative de vol par effraction sur la crèche des Orchamps,
- Le 16 mai 2023, tentative d'effraction sur la crèche des Orchamps,
- Le 17 mai 2023, dégradation de la statue d'Ousmane SOW et de mur au Parc des Glacis.

**Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,  
La Maire,



André TERZO,  
Conseiller Municipal Délégué

Anne VIGNOT

